

En attendant qu'elle soit jugée dans ses diverses classes par le jury international, je crois à propos de vous envoyer un résumé des observations d'ordre auxquelles cette exposition a donné lieu de la part des agents chargés de l'organiser.

Vous trouverez ce résumé dans une note annexée à la présente dépêche.

Recevez, etc.

*L'Amiral Ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies,*

Signé : HAMELIN.

Pour duplicata :

*Le conseiller d'État directeur des colonies,*

Signé : MESTRO.

---

*Résumé des observations d'ordre auxquelles a donné lieu l'organisation de l'exposition des colonies françaises au palais de l'Industrie.*

L'impression ressentie par les personnes chargées d'organiser l'exposition coloniale (impression manifestée aussi par beaucoup de visiteurs, c'est qu'on aurait pu faire mieux si on avait mieux compris au loin l'importance de l'occasion que trouvaient les colonies françaises de prendre leur place dans ce concours général de la production universelle, et si elles s'étaient formé une idée plus nette des points de comparaison en présence desquels elles allaient se trouver.

Par ce qu'elles ont donné, ceux qui les connaissent jugent qu'elles auraient pu donner davantage ; une première faute a été commise par l'envoi tardif des collections recueillies. A l'exposition du Sénégal, les colonies ont été fort en retard, et il n'en est qu'une qui ait paru excusable à cause de son éloignement, c'est Tahiti. Le terme fixé pour la réception des envois était le 15 mars, et le Ministre avait prévenu que, sous aucun prétexte, ce délai ne pourrait être prolongé, en faveur des colonies, au-delà du 15 avril. Or les produits de la Guadeloupe ne sont parvenus à Paris que le 1<sup>er</sup> juin, attendu qu'ils avaient été placés à fond de cale sur le navire *l'Euphrosine*, et qu'il a fallu pour les en tirer opérer le déchargement complet de ce bâtiment ; ceux de la Martinique occupaient la même place à bord de la *Bonne-Mère*, et ne sont arrivés à destination que le 9 juin. Les colis expédiés de la Réunion n'ont été débarqués à Nantes que dans les derniers jours de mai ; ceux de la Guyane ne sont arrivés qu'en juillet. Ceux de l'Inde ne sont venus un peu plus tôt qu'à la faveur du paquebot anglais, mais pour employer ce mode il a fallu sacrifier tout ce qui aurait formé encombrement et supprimer, par exemple, tout article d'ébénisterie.

Cette inexactitude était d'autant plus fâcheuse que les règlements de la commission impériale, les dispositions du local réservé à l'exposition coloniale et l'intérêt bien entendu des colonies en général, ne permettaient pas d'exposer séparément les produits de chaque colonie. Les règlements de la commission